



Cérémonie d'ouverture de la 54^{ème} Commission sur le statut des femmes - Beijing + 15

Résumé 1er Mars 2010

Introduction

Dans le cadre de la 54^{ème} Commission sur le Statut des femmes, l'Organisation Internationale de la Francophonie et plus particulièrement monsieur Pietro Sicuro, directeur de la Francophonie Numérique et administrateur des finances ont invité Marie-Anne Delahaut, directrice de recherche à l'Institut Destrée, responsable du pôle Société de l'Information et de Millennia 2015 à intervenir lors de la concertation francophone "Le rôle des femmes dans la société de l'informaton" qui a eu lieu le Mercredi 3 Mars 2010 de 13h à 15h à la délégation permanente de l'OIF auprès des Nations-Unies à New-York afin de présenter le programme de recherche prospective " femmes actrices d'un monde solidaire numérique" (www.millennia2015.org/Events)

Durant ce séjour où j'ai pu l'accompagner grâce au soutien de l'OIF et de l'institut Destrée, nous avons assisté aux différentes conférences organisées pour la CSW 54. Nous avons assisté à la séance plénière d'ouverture de la CSW 54 Beijing + 15 qui s'est tenue le Lundi 1^{er} Mars 2010 au sein de la tribune des Nations Unies. A cette occasion, un hommage a été rendu au gouvernement chilien et aux victimes du séisme survenu le samedi 27 février 2010 au Chili.

Chaque intervenant a prononcé un discours afin d'encourager les organisations internationales, les ONG, les associations de la société civile et toutes les personnes concernées à continuer leurs efforts afin de renforcer l'égalité homme-femme et de favoriser le développement et l'autonomisation de la femme.



Interventions

Vice-secrétaire générale de l'ONU

Dans son discours, madame Asha-Rose Mtengeti Mijiro, vice-secrétaire générale de l'ONU a rappelé que la CSW créée en 1946 existe depuis les premières années de l'ONU tout en rappelant que l'objectif de la conférence était essentiel pour les missions globales puisque l'égalité homme / femme est un domaine prioritaire. Madame Mijiro a rappelé le rôle vital des femmes qui par leur créativité et leur engagement font avancer les choses. En effet, grâce aux réseaux et aux groupements de femmes, beaucoup de progrès ont été réalisés.

La vice-secrétaire générale de l'ONU a précisé que deux résolutions avaient été adoptées en 2009 par le Conseil de Sécurité :

* Résolution 1888 : La femme et la paix et la sécurité (protection de la femme durant les conflits armés)

* Résolution 1889 : La femme et la paix et la sécurité (renforcer la place des femmes en période post-conflit)

Elle a ensuite souligné que la violence était la forme de discrimination la plus importante et la plus visible et a ajouté que des problèmes demeuraient notamment dans l'application des législations et dans la persistance des stéréotypes. Les femmes sont les plus pauvres, les plus vulnérables, les moins payées. Elles représentent 2/3 des adultes analphabètes, elles sont sans formation ni éducation et occupent parfois des emplois non rémunérés. Dans 25 pays, les femmes représentent 25% des parlementaires, c'est insuffisant. Malgré les progrès, la mortalité maternelle reste élevée.

Madame Mijiro a souhaité que les engagements se transforment en action. Elle a noté beaucoup de pratiques positives telles que les changements législatifs ou encore la compilation de données. Comment renforcer ces pratiques ? Tel est le but de la CSW, a-t-elle déclaré.

Elle a signalé que l'ONU avait consolidé ses efforts pour renforcer le rôle de la femme dans les prises de décision.

Finalement, la vice-secrétaire a conclu en affirmant que les femmes et les filles doivent avoir plus de possibilités, elles doivent avoir plus de choix pour elles-mêmes et pour leurs familles car la société est plus stable et plus pacifique là où il y'a des femmes. Les femmes sont les représentantes de la paix.

Madame Asha-Rose Mtengeti Mijiro a ensuite laissé la parole au président du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)

Président de l'ECOSOC

Le Président de l'ECOSOC, monsieur Hamidon Ali a déclaré que 2010 était l'année pour l'égalité homme-femme et pour l'autonomisation de la femme. Il a rappelé la nécessité de mettre en œuvre les objectifs et engagements sur le plan international.

Au nom de l'ECOSOC, monsieur Hamidon Ali a rappelé l'importance de la CSW 54, 15 ans après Pékin. La déclaration de Pékin et la Plateforme pour l'Action constituent des outils de base de la promotion de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation de cette

dernière. Il a toutefois souligné que la crise financière et économique ainsi que le changement climatique avait influencé les objectifs de la Déclaration de Pékin et de la Plateforme pour l'Action en précisant que les inégalités homme-femme avaient par conséquent augmenté.

Le président de l'ECOSOC a rapporté que selon le Bureau International du Travail, la crise actuelle avait un impact négatif sur le taux d'emploi des femmes, ce qui entraîne une diminution des revenus du ménage.

Monsieur Hamidon Ali a constaté que l'objectif 5 des Objectifs de Développement pour le Millénaire : la santé maternelle était un des objectifs où il y'a le moins d'avancées pourtant celui-ci est un moyen pour atteindre les autres objectifs. Il a noté une interdépendance entre la lutte contre les maladies et l'augmentation du niveau de vie de la femme.

Enfin Monsieur Hamidon Ali a conclu en déclarant que le développement durable d'un pays ne peut se faire sans une participation des femmes dans tous les domaines.

La parole a ensuite été donnée au Secrétaire Général Adjoint des Affaires Economiques et Sociales

Secrétaire Général Adjoint des Affaires Economiques et Sociales

Le Secrétaire Général Adjoint des Affaires Economiques et Sociales Monsieur Sha Zukang a tout d'abord souligné l'engagement personnel du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'égalité homme-femme, qui a nommé un plus grand nombre de femmes à des postes importants au sein du système des Nations Unies précisant qu'il a fait tout ce qu'il devait faire pour transformer ses engagements en actions.

Ensuite Mr Sha Zukang a rappelé que de nombreux imprévus avaient eu lieu cette année dont la crise économique et financière que traversent de nombreux pays.

Il a insisté sur les engagements internationaux pour l'égalité homme-femme qui intègrent une double approche :

- * l'intégration sexo-spécifiques dans les politiques et programmes sectorielles "gender mainstreaming"
- * la promotion de l'égalité homme-femme

Mr Sha Zukang a souligné que la crise alimentaire, la crise financière et économique ainsi que le changement climatique amenaient à un réexamen, à une adaptation et à une réorientation des actions pour l'égalité de genre et l'autonomisation de la femme. Bien que des progrès aient été réalisés dans bon nombre de pays notamment au niveau des cadres législatifs avec la mise en œuvre de politiques globales ou de Plans Nationaux d'Action, ces imprévus ont eu des impacts négatifs sur la femme.

Les pays ont constaté une augmentation de la participation de la femme dans la main-d'œuvre mais dans le secteur informel. Au niveau économique, Mr Sha Zukang a fait part des discriminations dont souffrent les femmes en ce qui concerne l'accès aux ressources économiques (terres, crédits, etc).

Enfin, le Secrétaire Général Adjoint a conclu en déclarant que 2010 était une année cruciale pour les efforts concertés, pour qu'il y'ait un nouvel élan pour la promotion de l'égalité homme-femme. Aucun progrès ne pourra être réalisés au niveau des Objectifs

3



du Millénaire pour le Développement sans progrès dans l'égalité homme-femme. Cela passe par la participation accrue des femmes dans tous les domaines, la mise en place de partenariats stratégiques ou encore la compilation de données sans oublier l'intégration de la perspective sexo-spécifiques dans les politiques et programmes internationaux, nationaux, régionaux et locaux.

L'assistante du Secrétaire Général, Conseillère Spéciale sur la question du genre et de l'avancement de la femme est ensuite intervenue.

Assistante du Secrétaire Général, Conseillère Spéciale sur la question du genre et de l'avancement de la femme

L'assistante du Secrétaire Général, conseillère spéciale sur la question du genre et de l'avancement de la femme, Madame Rachel Mayanja a introduit son intervention en déclarant qu'un leadership fort et visible de la femme et qu'un engagement à tous les niveaux étaient nécessaires pour améliorer l'égalité des sexes.

Les différents engagements ainsi que leur mise en œuvre doit être comblés, il est temps d'agir, a-t-elle déclaré. Elle a également rappelé qu'il n'y aurait pas de progrès dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement tant qu'il n'y aura pas de progrès dans l'égalité des sexes puisque l'inégalité est une entrave au développement de la paix et de la sécurité.

Madame Rachel Mayanja reconnaît les moments difficiles, malgré la reprise, qui ont entraîné une perte d'emplois et de revenus pour de nombreux foyers ainsi qu'une coupe dans les budgets éducation et santé de nombreuses familles avec un impact négatif pour les femmes.

Elle a affirmé que la politique sociale doit être explicite et systématique.

Concernant le VIH/SIDA, Madame Rachel Mayanja a encouragé le soin et la prévention envers les femmes. Elle a ensuite évoqué le problème du trafic de la personne et en particulier des femmes et des enfants qui sont achetés et vendus comme des produits. Suite aux séismes qui ont touché le Chili et Haïti, Madame Rachel Mayanja a fait part de ses craintes quant à l'augmentation du trafic humain et en particulier de jeunes filles. Ces violations de droits humains sont justifiées par différentes raisons mais selon elle, le pire motif est celui du trafic d'organes. C'est pourquoi, son département et le Conseil de l'Europe ont lancé en Octobre 2009, une étude sur le trafic d'organe.

Madame Rachel Mayanja a conclu en espérant que les travaux et discussions de la CSW 54 permettront d'aider à mettre en place des politiques, stratégies et programmes à tous les niveaux pour la réalisation de l'égalité de genre.

Après son intervention, la parole a été donnée à la Directrice du Fond de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM).

Directrice de l'UNIFEM

La directrice de l'UNIFEM, Madame Ines Alberdi, a présenté lors de son intervention, les différentes activités d'appui stratégique de l'UNIFEM pour lutter contre la violence envers les femmes et leur autonomisation.



Ainsi, des campagnes télévisées sur les droits juridiques des femmes ont été lancées dans de nombreux pays. En République Démocratique du Congo, 300 associations de la société civile ont été équipées afin de permettre aux femmes victimes de violences d'accéder à des services para légaux. En Equateur, des services particuliers pour les femmes autochtones ont été créés afin de répondre à leurs besoins spécifiques. Des modèles pilote de services de la santé de la reproduction ont été ouverts au Cameroun, au Nigéria, au Lesotho et en Namibie afin d'analyser l'impact des violences contre les femmes et les jeunes filles et de leur apporter un soutien. En Gambie, en Guinée, au Sénégal et au Mali, la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines passe de l'approche santé à l'approche respect des droits humains.

Après avoir présenté les nombreuses activités de l'UNIFEM, madame Inès Alberdi a conclu en déclarant que le combat pour mettre fin à la violence envers les femmes doit passer par une collaboration, un partenariat entre les différents acteurs concernés.

La présidente du comité de la Convention pour l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes s'est ensuite exprimée.

Présidente du comité de la CEDAW

La présidente du comité CEDAW, Madame Naéla Gabr a tout d'abord rappelé que 186 Etats avaient adopté la CEDAW à ce jour. 99 Etats ont adopté le Protocole Optionnel de la CEDAW. Un amendement à l'article 20 a été émis afin que le comité puisse se réunir trois fois par an durant trois semaines. A ce jour 56 pays ont accepté cet amendement. Or 68 doivent l'accepter afin que l'amendement soit adopté. Madame Naéla Gabr a encouragé les Etats à l'accepter afin que le comité puisse contrôler l'application de la CEDAW avec plus de flexibilité.

Par la suite, Madame Naéla Gabr a souhaité un renforcement de la participation des ONG aux commissions CEDAW. Lors de sa dernière session la commission CEDAW a adopté une déclaration définissant ses relations avec les parlementaires afin de clarifier et de renforcer le rôle des parlements nationaux vis-à-vis de la CEDAW.

Madame Naéla Gabr a également souhaité que la perspective genre soit prise en compte lors des opérations de secours au Chili et que les femmes afghanes soit intégrées dans le processus de reconstruction de la paix.

La présidente du comité de la CEDAW a conclu en réitérant sa volonté de coopération entre le comité CEDAW et la Commission sur le Statut de la Femme afin d'éliminer toutes formes de discriminations à l'encontre des femmes.

Suite à ces interventions de la tribune, de nombreux Etats et organisations internationales ont fait part de leur positionnement. Voici celui de l'Union Européenne.

Représentante de l'Union Européenne

Madame Bibiana Aído, ministre de l'égalité du gouvernement espagnol et représentante de l'Union Européenne durant la CSW 54 a réaffirmé l'engagement de l'Union Européenne pour l'égalité des sexes. Elle a estimé que la Déclaration de Pékin et la Plateforme pour l'Action constituaient des outils indispensables pour l'égalité des sexes et pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

5



15 ans après Pékin, des mesures restent à prendre dans les 12 domaines critiques de la Plateforme pour l'Action. La crise actuelle touche plus fortement les femmes que les hommes et le rôle des gouvernements est donc d'atténuer les effets de la crise, de dédier un budget à l'égalité des sexes ou encore de mener une analyse socio-économique profonde qui prend en compte la perspective genre.

Conclusion

La cérémonie d'ouverture de la CSW 54 a posé les objectifs à atteindre pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme en prenant en compte les effets des diverses crises et en rappelant les Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'égalité de sexes, l'autonomisation de la femme et sa participation des femmes dans tous les domaines est essentiel pour le développement durable, la paix et la sécurité.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des discours des intervenants de la cérémonie d'ouverture de la CSW 54 sur le site du Division pour l'avancement de la femme des Nations Unies (rubrique "Opening Statements"). Toutes ces informations sont en anglais.
=> <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing15/index.html>

Un communiqué de presse non officiel du département de la communication des Nations Unies quant aux différentes interventions durant les séances plénières de la CSW 54 du lundi 1^{er} mars 2010 est également disponible en anglais.
=> <http://www.un.org/News/Press/docs/2010/wom1775.doc.htm>

